

les toits de pierres :

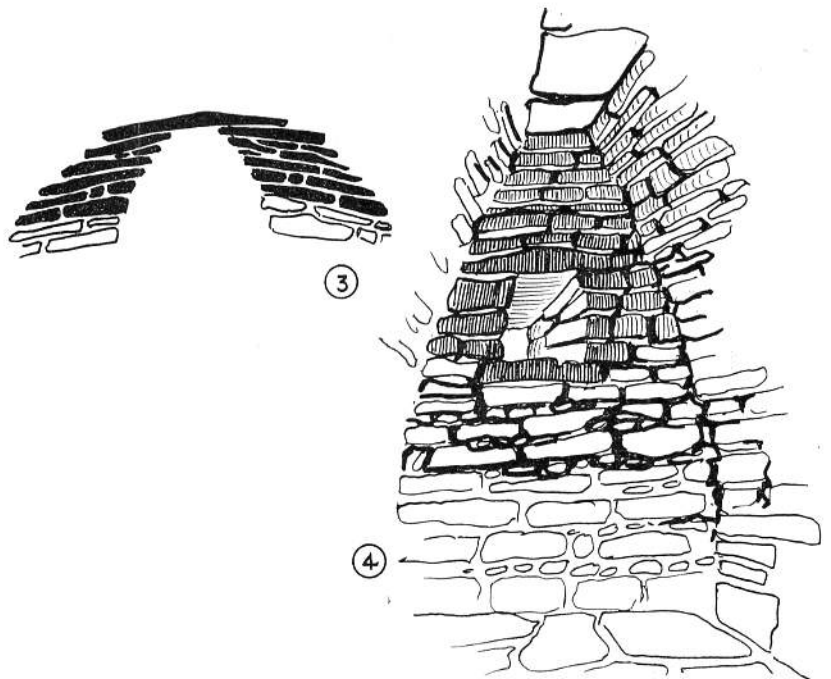
calcaire, phonolite
schiste, ardoise

texte et dessins
de Pierre MOREAU

LES TOITS EN PLAQUES DE CALCAIRE

Si, dans les régions calcaires du Nord de l'Europe, les pluies fréquentes — en les désagrégant et en y favorisant l'enracinement de la végétation — effacent les roches affleurant au sol, par contre, sous les climats secs du Midi « la pierre pousse », comme disent les paysans. Les premiers hommes qui vinrent habiter les rivages de la Méditerranée ont rencontré, sous leurs pas, en abondance, des plaques de calcaire, toutes préparées par la nature pour leur permettre d'édifier des abris plus confortables que les grottes où s'étaient primitivement réfugiés leurs ancêtres, les chasseurs de la préhistoire. Ils n'eurent qu'à empiler ces plaques, sans les tailler ni les lier par un quelconque mortier, en faisant déborder légèrement chaque assise sur l'assise sous-jacente. Les murs ainsi montés se rejoignaient en se contrebutoyant à leur sommet et formaient une couverture étanche et solide.

On conçoit qu'une mise en œuvre aussi facile d'un matériau trouvé sur place ait été pratiquée depuis des temps immémoriaux et l'était, naguère encore, par les cultivateurs et les bergers. « Tholoïs » grecs, « trullis » des Pouilles, « spéchis » de Sicile, « nuraghes » de Sardaigne, « tabayots » de Majorque, « navetas » de Minorque, « baracas » du nord de l'Espagne, ... sont ainsi construits. En France, c'est par ce même procédé qu'ont été élevés — et le sont encore quelquefois, — les « orris » pyrénéens, les « cabanes » ou « cabottes » provençales, les « capitelles » nîmoises, les « caselles » quercynaises, les « gariottes » ou « cabanes » périgourdines, les « tsabonas » cantaliennes, les « chibottes » vellaves, les « caves » dauphinoises et bourbonnaises, les « cadoles » bourguignonnes...



1. — GARIOTTES du PERIGORD : les « cabanes gauloises » du BREUIL, à SAINT-ANDRE D'ALLAS (classées M.H.).

2. — BORIS DE PROVENCE : les « trois soldats » de GORDES (Vaucluse). Les deux pigeonniers et l'abri du cultivateur — que distingue un pinacle — ne datent guère que d'un siècle, mais, parmi les centaines de constructions semblables qui sont une curiosité de la région il s'en trouve probablement d'extrêmement anciennes.

L'appellatif « bori », mis à la mode par les publications à l'usage des touristes, n'est pas employé par les paysans de la région qui nomment ces édifices « cabanes ».

3. — Coupe d'un toit de cabane. La légère inclinaison des dalles, obtenue à l'aide de petites cales, les sollicite vers l'extérieur et s'oppose au basculement vers l'intérieur que tend à provoquer l'encorbellement. L'épaississement progressif vers le bas — dit en tas de charge — maintient le centre de gravité de l'édifice dans le plan des murs. Par ces dispositions très simples on obtient des constructions étonnamment solides.

4. — Intérieur de cabane.

LA PHONOLITHE

En Vivarais, en Velay, en Auvergne, près de ces « sucs » noirs qui pointent çà et là sur l'étendue verte des pâturages, on peut voir des toitures faites de semblable façon mais avec des plaques de phonolithe. C'est une lave volcanique — résonnant sous les chocs, d'où son nom, — qui, lors de son refroidissement, s'est solidifié en feuillets qui peuvent se cliver assez aisément. Des « tuilières » de phonolithe (dites « teulières » en Aveyron, « tiouyères » dans le Cantal) étaient exploitées, jadis, un peu partout dans le Massif-Central. On rencontre beaucoup de hameaux dont tous les toits sont encore revêtus de cette belle pierre inaltérable, si saine et si lisse qu'aucune mousse n'y peut mordre et dont la teinte gris bleuté s'harmonise agréablement avec le vert intense de la nature environnante.

LA LOZE (*) DE SCHISTE

L'appellatif « loze » ou « lave » (la vé = la pierre qui glisse) parfois appliqué aux plaques de calcaire (par exemple en Bourgogne) ou aux tuiles de phonolithe, désigne, plus généralement, un feuillet de schiste de nature plus ou moins granitique, gréseuse ou argileuse.

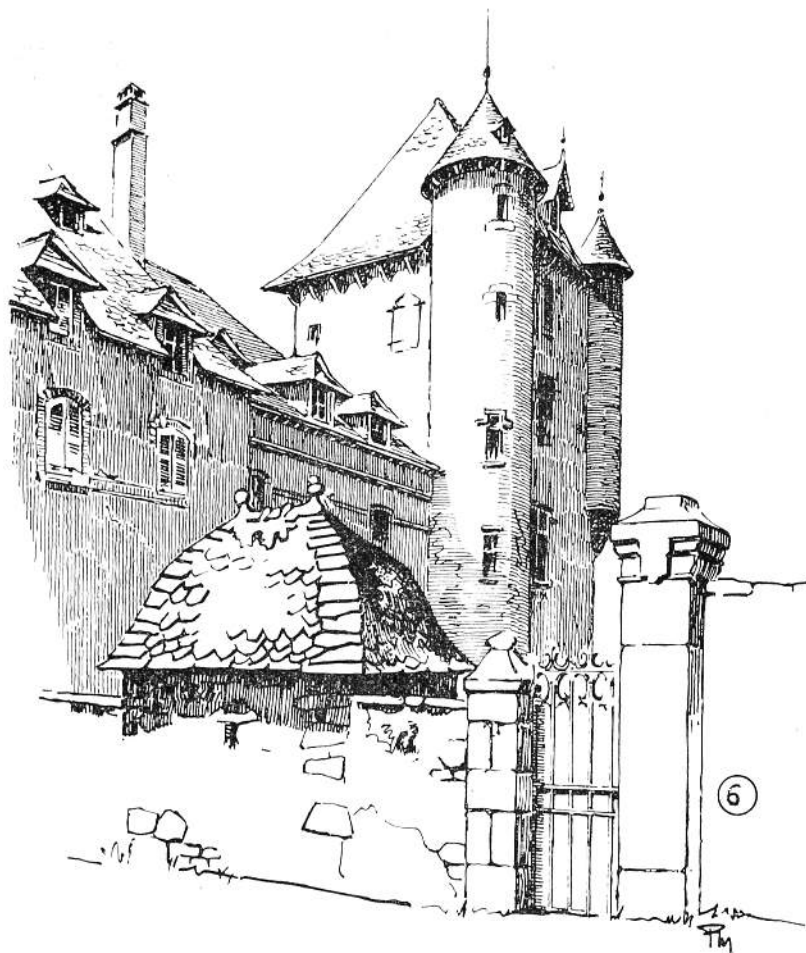
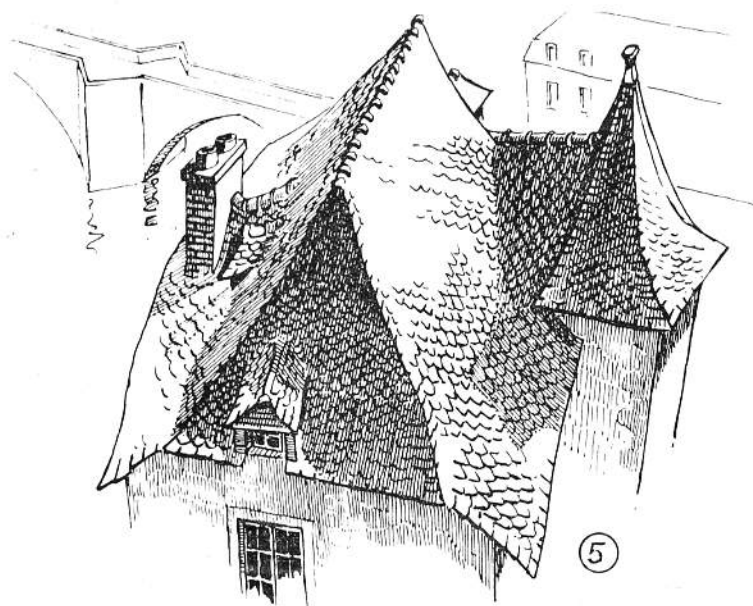
Le gel effrite les affleurements de cette roche et la loze non altérée doit être extraite à une certaine profondeur. Ceci laisse supposer que son utilisation pour les toitures est postérieure à l'emploi des plaques de calcaire ou de phonolithe. On peut penser que, dans les pays dépourvus de ces deux derniers matériaux et où les couvertures se faisaient en chaume, la recherche d'une meilleure protection contre de fortes intempéries ou — dans les zones de passage des armées, — contre les incendies, a fait naître une industrie d'extraction de lozes. Par ailleurs, le schiste se façonne et se perce plus facilement que la phonolithe et, par conséquent, peut être utilisé sur des toitures à forte pente plus étanches et ne retenant pas la neige. On couvrirait donc bien souvent avec des lozes auprès de carrières de phonolithe.

L'ARDOISE

C'est une cousine de la loze, mais sa nature est différente. Elle a pour origine des vases argileuses provenant de l'érosion de continents anciens et qui furent comprimées lors des plissements hercyniens. Pression et chaleur intenses modifièrent les éléments minéralogiques de l'argile. Celle-ci devint une pierre composée de grains très fins de quartz et de silicates d'alumine, imperméable, résistante à l'écrasement et à l'abrasion, et présentant des plans de fissilité qui permettent de la débiter en feuillets de faible épaisseur.

A quelle époque apparurent sur nos maisons ces belles capes aux reflets de satins bleus ou violets ?... La légende rapporte que ce serait un évêque d'Angers, Licinus, vivant au VI^e siècle, honoré plus tard comme patron des ardoisiers sous le nom de Saint Lézin, qui aurait inauguré ce mode de couverture.

(*) S'orthographe aussi lauze, par contraction de l'article et du nom : lo se, et par déformation usuelle.



5. — Toiture à ESTAING (Aveyron).

6. — Toitures à MONTALVY (Cantal).

Ces écailles de phonolithe et de lozes, chatoyantes au soleil ou frémissantes sous la giffle des ondées, ne sont-elles pas une parure incomparable ?

